



Une prise de conscience :

Comment restaurer l'abondance
des océans canadiens

OCEANA Protégeons les
Océans du Monde

oceana.ca

2016

DES QUESTIONS PROFONDES

- 02 Nous devons prendre soin de nos océans
- 04 Faisons le point sur la situation
- 07 Évaluation de la performance canadienne
- 08 Pourquoi avons-nous besoin de pêcheries en santé?
- 11 Pourquoi sommes-nous dans l'ignorance à propos de nos océans?
- 14 Les pêcheries canadiennes sont-elles bien gérées?
- 17 Nos populations de poissons sont-elles en santé?
- 20 Quelles sont les causes du déclin de la pêche?
- 23 Pouvons-nous rétablir les pêches canadiennes?
- 26 Conclusions et recommandations
- 28 Oceana Canada

Pour plus d'informations, veuillez consulter la version originale anglaise du rapport: *Canada's Marine Fisheries: Status, Recovery Potential and Pathways to Success*; Baum, J.K. and S.D. Fuller, 2016; Oceana Canada, Toronto.

**LES PÊCHERIES
CANADIENNES
SONT-ELLES BIEN
GÉRÉES?**

PAGE 14

**POURQUOI
SOMMES-NOUS DANS
L'IGNORANCE
À PROPOS DE NOS
OCÉANS?**

PAGE 11



NOS POPULATIONS DE POISSONS SONT-ELLES EN SANTÉ?

PAGE 17

QUELLES SONT LES CAUSES DU DÉCLIN DE LA PÊCHE?

PAGE 20

DES CHOIX CLAIRS.

PAGE 26

UNE PRISE DE CONSCIENCE :
COMMENT RESTAURER L'ABONDANCE DES OCÉANS CANADIENS



NOUS DEVONS PRENDRE SOIN DE NOS OCÉANS



« SOUS LES VAGUES SE TROUVE UN MONDE ESSENTIEL À NOTRE SURVIE. »

- Alexandra Cousteau, Conseillère principale, Oceana

ALEXANDRA COUSTEAU

Environnementaliste, cinéaste-documentariste et petite-fille de Jacques-Yves Cousteau, explorateur marin

Je suis fière d'être conseillère principale au sein de l'équipe d'Oceana, la plus grande organisation internationale vouée exclusivement à la conservation des océans.

J'explore les océans du monde depuis mon enfance. J'ai vu les véritables enjeux derrière la conservation des océans : les crustacés, les mammifères marins, et un nombre inimaginable d'espèces de poissons. J'ai aussi pu constater l'étendue des dommages causés par l'humain. Plusieurs espèces de poissons qui me fascinaient lorsque j'étais enfant sont maintenant en voie de disparition; les écosystèmes, autrefois débordants de vie, devenus zones mortes.

Nous ne pouvons nous permettre de laisser cette situation perdurer. Nos océans sont des milieux incroyablement riches qui abritent la plupart des espèces vivantes de la planète. Ils constituent un moyen de subsistance pour des dizaines de millions de personnes, en plus d'offrir une source de protéines à plus d'un milliard de personnes sur la Terre. Les océans façonnent notre culture et nourrissent notre imagination comme nous ne pouvons même pas l'imaginer.

Autrement dit, nos océans prennent soin de nous... c'est maintenant à notre tour de prendre soin d'eux.

La restauration des océans n'est pas un rêve impossible. Nos océans courent un risque bien réel... mais la situation peut être renversée; j'en ai été témoin. Nous pouvons mettre fin à la pêche excessive, freiner les dommages subis par les écosystèmes et prévenir la disparition de nombreuses espèces irremplaçables.

Il y a plusieurs années, j'ai eu la chance de naviguer sur les eaux canadiennes, de l'océan Atlantique à la côte du Pacifique, en passant par le fameux passage du Nord-Ouest. Je sais que le Canada contient une richesse naturelle incomparable. La vision d'Oceana Canada, qui vise à restaurer la richesse, la santé et l'abondance des océans canadiens, est des plus inspirantes.

J'espère que le présent document servira de point de départ à une discussion positive et s'avèrera un catalyseur de changement. J'espère qu'il inspirera tous les Canadiens à rejoindre Oceana Canada afin de protéger notre littoral océanique et nos écosystèmes marins, pour l'avenir du Canada comme du monde entier.

FAISONS LE POINT SUR LA SITUATION



« LES OCÉANS MÉRITENT PLUS. NOUS DEVONS MIEUX GÉRER CETTE RESSOURCE QUI SOUTIENT NOS COMMUNAUTÉS, NOTRE CULTURE ET NOTRE ÉCONOMIE. »

– Josh Laughren, Directeur exécutif, Oceana Canada

Depuis 1970,
la biomasse
des stocks marins
canadiens
a diminué de
55 %.

À peine **24 %** des
stocks de poissons et
d'invertébrés marins au
Canada peuvent être
considérés comme étant
assurément en santé.

JOSH LAUGHREN

Directeur exécutif, Oceana Canada

L'épuisement des pêches canadiennes est un phénomène récent qui est survenu, en grande partie, au cours d'une seule vie. Tout a débuté par une hausse marquée du nombre de navires de pêche et de leur puissance technologique après la Seconde Guerre mondiale. Cette hausse atteignit un seuil historique lors de l'effondrement de la pêcherie de morue, événement tristement célèbre survenu au début des années 1990.

C'est une histoire où un trop grand nombre de bateaux ont pêché un trop petit nombre de poissons; où les recommandations scientifiques ont été surpassées par de l'équipement destructeur et une quantité énorme de déchets. Le triste résultat? Une chute drastique des stocks de morue, mais aussi de toutes les autres espèces de poissons.

Il est facile d'affirmer que nous avons appris des erreurs qui ont mené à l'effondrement de la pêche des poissons de fond dans l'Atlantique... mais qu'en est-il réellement?

Pour faire le point, Oceana Canada a demandé à des chercheurs d'évaluer l'état des pêches canadiennes. Les résultats de leur étude se retrouvent dans le rapport « *Canada's Marine Fisheries: Status, Recovery Potential and Pathways to Success* », par Dr. Julia Baum et Dr. Susanna Fuller. Ce rapport, qui représente l'analyse publique la plus récente et la plus complète des ressources halieutiques canadiennes, fait état de plusieurs constatations troublantes.

Selon ce rapport, moins de 25 pour cent des stocks halieutiques au Canada peuvent être considérés comme étant assurément en santé. De plus, une vaste proportion des stocks (45 %) n'a pu être analysée, car aucune information à jour ou même de base n'était accessible.

Deuxièmement, malgré le fait que la plupart des populations de crustacés sont en bonne condition, l'état de plusieurs autres espèces demeure inquiétant. La situation est particulièrement préoccupante pour les poissons à nageoires : notamment, la morue, l'aiglefin, le maquereau et le sébaste.

À la suite de l'effondrement de la pêche des poissons de fond, au lieu de nous concentrer sur la reconstitution des

**L'abondance
exceptionnelle
des pêcheries
canadiennes peut être
rétablie au cours
de notre vie.**

**Dans les années 1950,
le Canada était le
7^e plus grand
producteur
d'espèces sauvages de
poisson. Aujourd'hui, nous
sommes au 21^e rang.¹**

stocks, nous nous sommes plutôt tournés vers quelques espèces de crustacés pour soutenir l'industrie de la pêche : le homard, le crabe, la crevette et le pétoncle. C'est l'exemple classique du dicton « mettre tous ses œufs dans le même panier »; si le panier se renverse, les résultats seront désastreux.

Les nombreuses difficultés auxquelles les chercheurs ont dû faire face pour recueillir les données en vue de leur analyse sont tout aussi préoccupantes. Les renseignements à propos des pêches canadiennes devraient être publics, faciles à trouver, cohérents et compréhensibles. Aux États-Unis et à travers l'Union européenne par exemple, tout citoyen intéressé par le sujet peut, en quelques clics de souris, trouver des informations claires à propos des ressources halieutiques et des pêcheries, incluant les éléments positifs et les problématiques.

Ceci n'est pourtant pas le cas au Canada. Les auteures du rapport ont passé des mois à essayer de trouver des données de base auprès de Pêches et Océans Canada (MPO), ou auprès de chercheurs individuels. Trop souvent, ces informations n'étaient pas disponibles, ou dans certains cas, les chercheurs n'ont pas voulu les transmettre.

Sans ces données, le Canada ne peut assurer une gestion efficace des stocks de poissons, ni évaluer correctement l'état de santé de nos océans. Il est également impossible d'évaluer l'efficacité des initiatives de gestion et de restauration déjà mises en place. Heureusement, le nouveau gouvernement fédéral s'est engagé à faire preuve d'une plus grande ouverture et à assurer un meilleur accès aux informations

de nature scientifique. Nous devons veiller à ce que le gouvernement honore ces engagements.

Depuis des décennies, les pêcheries jouent un rôle prépondérant dans l'économie et la culture du Canada. Elles pourraient continuer à représenter l'une de nos ressources les plus précieuses pour les années à venir. Dans un monde affamé et en pleine croissance, les océans fournissent une source durable de protéines. Si les ressources marines canadiennes sont gérées correctement, nous pourrions offrir une source d'alimentation essentielle au monde entier... et ce faisant, renverser le long déclin vécu par les communautés de pêcheurs.

Il ne s'agit pas d'un rêve impossible. Nous pouvons nommer plusieurs exemples dans le monde, et même ici au Canada, où les stocks halieutiques ont connu un rebondissement, souvent très rapide, lorsque les conditions idéales avaient été rassemblées. Une telle situation ne se produira pas par magie. Nous devons passer à l'action dès maintenant pour freiner le déclin de nos océans, et les pertes économiques et culturelles subies par les communautés côtières.

Fort heureusement, les bonnes conditions sont déjà en place. Le gouvernement fédéral a recommencé à investir dans la recherche scientifique. Nous avons un cadre institutionnel et législatif sur lequel nous baser, ainsi qu'une vaste expertise dans le domaine de la pêche.

Nous avons maintenant besoin d'une évaluation claire et juste de nos populations de poissons, et une prise de décisions transparente à propos des pêches.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE CANADIENNE

En vue de la préparation du rapport, les Dres. Julia Baum et Susanna Fuller ont identifié les stocks de poissons et de crustacés les plus souvent capturés par la pêche commerciale au Canada, et ceux dont la conservation est la plus préoccupante. En tout, elles ont identifié 165 stocks.

Dans plusieurs cas, cependant, les données se sont avérées inexistantes, désuètes ou difficiles à vérifier. Par conséquent, le rapport porte sur 125 stocks pour lesquels des évaluations ont été effectuées au cours des cinq dernières années. La liste compte 28 espèces des côtes de l'Atlantique et l'Arctique, et 18 espèces de la côte du Pacifique. Le saumon n'est pas inclus dans cette analyse, car son cycle de vie n'est pas exclusivement marin.

Les auteures ont ensuite étudié les évaluations de stocks halieutiques ainsi que les documents de recherche du MPO. Elles ont compilé des données fondamentales, les évaluations du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada [COSEPAC] (un comité consultatif indépendant) ainsi que les espèces incluses dans la *Loi sur les espèces en péril*. Elles ont parcouru les plans de gestion intégrée des pêcheries et les stratégies de reconstitution; elles ont recueilli les données relatives à la biomasse des stocks, aux taux d'exploitation et aux mesures d'abondance; ces données ont ensuite été comparées aux cibles du MPO et aux mesures scientifiques de développement durable.

Les Dres. Baum et Fuller ont également examiné les lois et politiques canadiennes en fonction des meilleures pratiques opérationnelles utilisées dans le monde. Elles ont évalué les facteurs défavorables au rétablissement des pêches et ont examiné les meilleures pratiques de reconstitution des stocks halieutiques, en se basant sur différents exemples à l'échelle nationale et internationale.

Enfin, elles ont tiré des conclusions de ces données et établi plusieurs recommandations afin de remettre le Canada sur la bonne voie, pour des pêcheries saines et vouées à un développement durable.

Nous devons rattraper les autres pays développés en renforçant les réglementations canadiennes qui empêcheront la pêche excessive et qui mandateront la reconstitution des stocks halieutiques épuisés. Mais par-dessus tout, nous devons voir une véritable volonté de nos dirigeants de mettre en œuvre les règles et politiques déjà existantes sur papier.

Alors qu'approche le 25^e anniversaire de l'effondrement de la pêcherie de la morue, nous avons aujourd'hui une chance unique de réécrire l'histoire. En une seule vie, nous avons perdu l'abondance légendaire des océans canadiens. Nous pouvons maintenant la rétablir, l'espace d'une vie. C'est le moment ou jamais.

J'aimerais remercier Julia Baum et Susanna Fuller pour les mois de travail minutieux qu'elles ont accompli pour la réalisation de ce rapport. J'aimerais aussi remercier Jeff Hutchings et Alan Sinclair pour leur révision et leurs commentaires, ainsi que le travail de fondation des experts de la Société royale du Canada, via leur rapport de 2012 portant sur le maintien de la biodiversité marine. Avant tout, j'aimerais remercier chaleureusement les supporteurs d'Oceana Canada; c'est grâce à votre générosité que nous pouvons faire notre travail.

Maintenant que nous avons ces informations en main, nous devons d'agir. Des océans sains et riches représentent un moyen de subsistance pour des millions, une source de protéines pour des milliards de personnes, et nourrissent l'imagination de tous. Oceana Canada fait appel au gouvernement, à tous les intervenants concernés et à tous les Canadiens afin de protéger et reconstituer les pêcheries de notre pays et les océans.

¹ MPO, 2016. Débarquement moyen, 2005-2014. Statistique J, 2.11.4



ASPECT
1

DURABILITÉ

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE PÊCHERIES EN SANTÉ?

EN 2015, LA VALEUR DES PÊCHERIES DES RÉGIONS ATLANTIQUE, ARCTIQUE ET PACIFIQUE DU CANADA TOTALISAIT 6 MILLIARDS \$.² AU MOINS 46 000 CANADIENS TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE SAUVAGE; À CE NOMBRE S'AJOUTENT LES 33 000 EMPLOIS LIÉS AU TRAITEMENT ET À L'EMBALLAGE. CES EMPLOIS DÉPENDENT TOUS DE STOCKS HALIEUTIQUES SAINS ET DIVERSIFIÉS. CE NOMBRE EST SÛREMENT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉ EN RÉALITÉ, CAR LES EMPLOIS LIÉS À LA PÊCHE, LE TRAITEMENT ET LA VENTE DE POISSONS À PETITE ÉCHELLE SONT SOUVENT NON DÉCLARÉS.

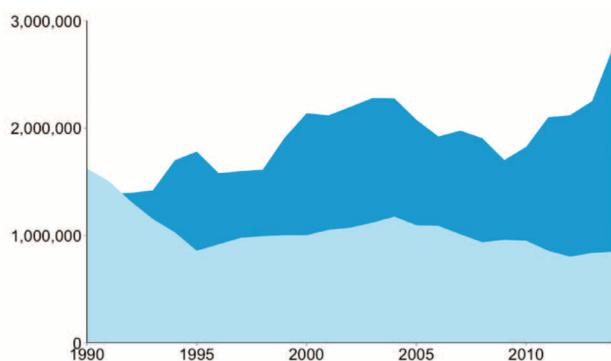
Depuis des millénaires, les populations indigènes du Canada se nourrissent des produits de la mer. Lorsque les Européens sont venus au Canada pour la première fois il y a 500 ans, ils furent attirés par des eaux débordantes de morue. Au cours des siècles qui suivirent, la pêche façonna l'économie canadienne, en plus d'influencer notre culture et notre communauté. En 2015, les exportations canadiennes de poisson et de fruits de mer ont atteint six milliards de dollars.

Cependant, derrière ces chiffres se cache l'histoire d'un épuisement continu. Dans les années 1980, la surpêche de morue entraîna son effondrement; des milliers de Canadiens se retrouvèrent sans emploi, le Canada perdit son titre de plus grand exportateur de fruits de mer au monde. L'industrie de la pêche redirigea alors ses activités vers les mollusques et crustacés, dont la très grande abondance s'expliquait en partie par l'effondrement des stocks de poissons.

Les données actuelles semblent bonnes au premier regard, grâce à la valeur supérieure apportée par le homard et les autres crustacés; cependant, elles cachent une situation troublante. Notre industrie de la pêche se limite aujourd'hui à tout juste quelques espèces, dont le homard, le crabe, la crevette et le pétoncle. Le volume total des fruits de mer capturés au Canada continue à diminuer, tandis que la valeur au débarquement globale est en hausse. Ce manque criant de diversité fragilise nos communautés et notre économie. Un effondrement potentiel de la pêche au homard, par exemple, aurait un effet social et économique beaucoup plus dévastateur que l'effondrement de la morue; la valeur très élevée de ces crustacés et l'absence d'alternatives pour les pêcheurs entraîneraient des conséquences désastreuses.

Si nous n'agissons pas maintenant, un nouvel effondrement majeur des pêcheries demeure une possibilité bien réelle. Par exemple, la population des homards dans le sud de la Nouvelle-Angleterre a atteint un sommet à la fin des années 1990, pour ensuite décliner progressivement au cours des années 2000, principalement en raison des maladies et des conditions environnementales. La résilience sociale et économique du Maine est maintenant plutôt faible, étant donné l'importance de l'industrie du homard sur celle-ci.³

Pour que le Canada s'assure de la durabilité de son économie et la résilience des communautés côtières, nous devons veiller à la santé et la diversité de nos pêcheries.



Valeur au débarquement et volume total des fruits de mer canadiens, 1990-2015
Valeur en dollars (000\$) en bleu foncé; volume en tonnes métriques, en bleu pâle⁴

² FAO. 2016. Faits sur les pêches canadiennes. Récupéré de <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/fisheries-peches/species-especes-eng.htm>

³ Steneck et al. 2011. Creation of a Gilded Trap by the High Economic Value of the Maine Lobster Fishery. Récupéré de http://www.fmap.ca/ramweb/papers-total/Steneck_et_al_2011_Conservation%20Biology.pdf

⁴ MPO. 2015. Consommation. Récupéré de <http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/commercial/consumption-eng.htm>.

⁵ MPO. 2016. Faits sur les pêches canadiennes. Récupéré de <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/fisheries-peches/species-especes-eng.htm>.



LE CANADA A EXPORTÉ POUR 6 MILLIARDS DE DOLLARS EN POISSONS ET FRUITS DE MER EN 2015.



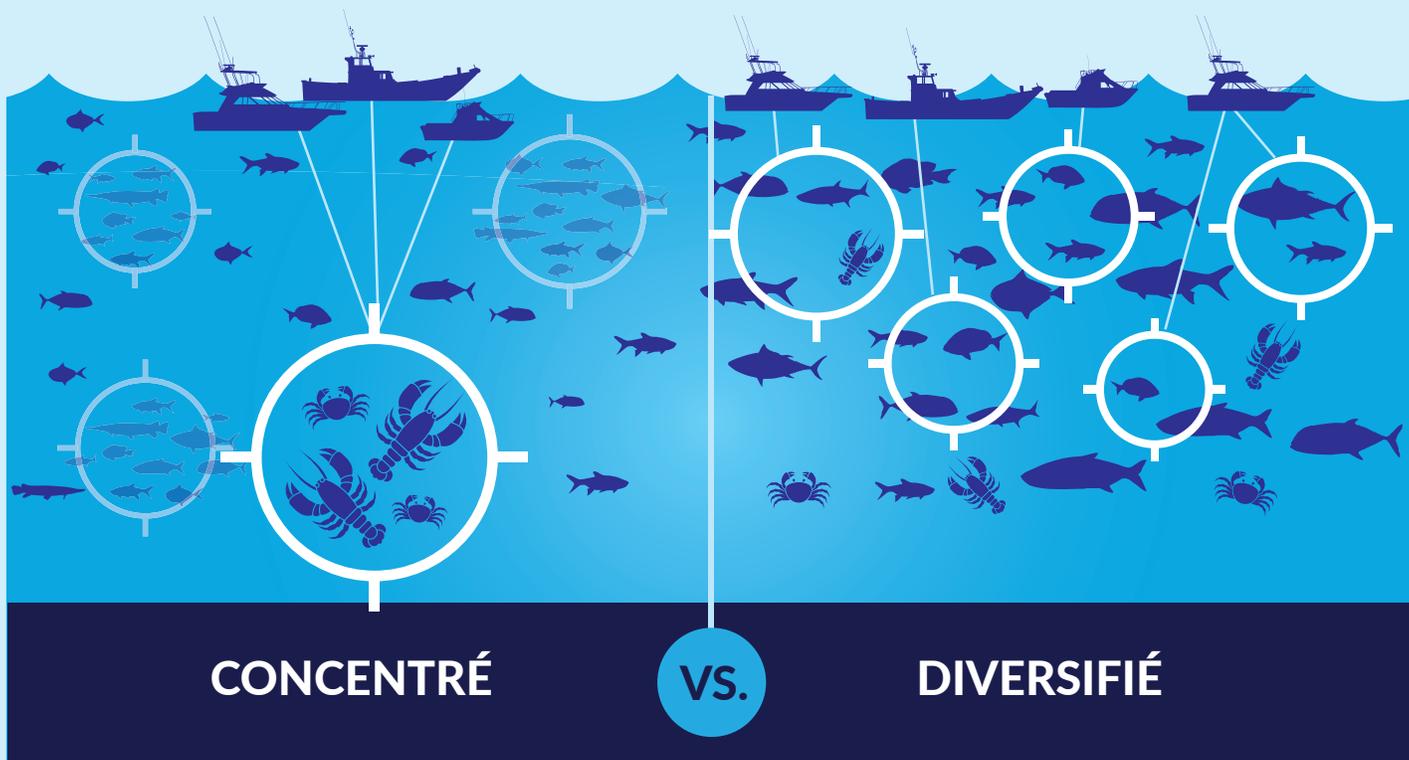
LES FRUITS DE MER SONT L'UNE DES 3 PLUS GRANDES EXPORTATIONS DANS TOUTES LES PROVINCES ATLANTIQUES, ET L'UNE DES 7 PLUS GRANDES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.⁵

COUP D'ŒIL SUR L'ARCTIQUE



La pêche arctique est depuis toujours une source alimentaire essentielle pour les communautés inuites. Dans les années 80, à cette pêche de subsistance s'est ajoutée la pêche commerciale, alors que les flottes au sud se sont tournées vers le flétan du Groenland et les crevettes arctiques suite à l'effondrement des poissons de fond dans l'Atlantique. Cette tendance se poursuit encore, alors que les changements climatiques amènent de nouvelles espèces, et leurs pêcheurs, au nord du 60° parallèle.

Nous avons besoin de pêcheries en santé.



NOTRE INDUSTRIE DES FRUITS DE MER EST PLUS PROFITABLE QUE JAMAIS; POUTANT, TOUTE NOTRE VALEUR EST CONCENTRÉE DANS UNE POIGNÉE D'ESPÈCES. CE MANQUE DE DIVERSIFICATION N'EST PAS VIABLE À LONG TERME.

6 milliards \$

Le Canada a exporté pour 6 milliards de dollars en poissons et fruits de mer en 2015.

77 %

de la valeur des fruits de mer au Canada provient maintenant des mollusques et crustacés de l'Atlantique.

Les mollusques et crustacés sont **vulnérables** à l'épuisement causé par les pêches.



En 1992, un moratoire fut imposé sur la morue du nord, une approche qui visait la reconstitution des stocks de morue sévèrement épuisés. Cette fermeture mit fin à près de 500 ans d'activité de pêche à Terre-Neuve et au Labrador. Environ 30 000 personnes perdirent leur emploi, et des centaines de communautés côtières, qui dépendaient de la pêche depuis des générations, ont vu un pilier de leur économie et leur vie culturelle disparaître soudainement. Nous pouvons et devons en faire plus pour assurer la diversification de nos communautés dépendant de la pêche, afin de prévenir d'autres chocs à l'avenir.



ASPECT

2

TRANSPARENCE

POURQUOI SOMMES-NOUS DANS L'IGNORANCE À PROPOS DE NOS OCÉANS?

84 %

**84 % DES CANADIENS
CROIENT QUE LE
GOUVERNEMENT
DEVRAIT RENDRE
ACCESSIBLES
LES DONNÉES
FONDAMENTALES
SUR LA SANTÉ DE
NOS POPULATIONS
HALIEUTIQUES.⁶**

⁶ Abacus, 2015

MALGRÉ L'IMPORTANCE DE LA PÊCHE AU CANADA, IL EST DIFFICILE DE TROUVER DES DONNÉES PRÉCISES À CE PROPOS. LES AUTEURES DU RAPPORT ONT PASSÉ DES MOIS À SILLONNER LES SITES WEB ET RAPPORTS GOUVERNEMENTAUX, ALLANT JUSQU'À CONTACTER DIRECTEMENT DES CHERCHEURS AFIN DE DRESSER UN PORTRAIT RÉALISTE DE LA SANTÉ DE NOS STOCKS DE POISSONS. ET POURTANT, LE PORTRAIT DEMEURE INCOMPLET.

Nous n'avons pas de portrait clair et détaillé de l'état des populations halieutiques canadiennes, en partie par un manque de transparence du gouvernement, mais aussi parce que celui-ci n'effectue pas d'évaluations régulières dans ce secteur. Cette situation représente un contraste saisissant avec les États-Unis et l'Union européenne, où les données et les plans de gestion halieutique sont recueillis centralement, en plus de faire l'objet de rapports annuels qui sont rendus publics.

Le manque de transparence des pêcheries canadiennes est problématique depuis bien longtemps. Cette situation fut exacerbée par les coupures du précédent gouvernement fédéral dans le secteur des sciences ainsi que par certaines politiques

gouvernementales, rigoureusement appliquées, qui décourageaient le partage d'informations par les scientifiques. Ce manque criant de transparence – et, par conséquent, de surveillance publique – ainsi que l'absence d'informations récentes ont créé un environnement où les autorités gouvernementales peuvent ignorer l'opinion scientifique en toute impunité et éviter de prendre les décisions requises pour reconstituer les stocks vulnérables.

Les Canadiens doivent être en mesure d'évaluer les actions du gouvernement à cet égard, et tenir celui-ci responsable en ce qui a trait aux décisions de gestion.

CE QUE DISENT LES EXPERTS

« *Les données sur les pêches sont souvent non accessibles, malgré qu'une grande partie ait déjà été recueillie; de plus, il n'existe aucun lieu centralisé où les Canadiens pourraient facilement comprendre l'état de nos pêcheries et les raisons derrière les décisions de gestion* »

– Dr. Susanna Fuller, co-auteure, *Canada's Marine Fisheries: Status, Recovery Potential and Pathways to Success*

QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

Afin que notre gouvernement gère cette ressource publique en toute efficacité, les éléments suivants sont nécessaires :

- ▶ **Une liste complète et publique** des pêcheries et des stocks de poissons du Canada;
- ▶ **Une base de données centralisée**, à partir de laquelle les données sur la pêche peuvent facilement être obtenues;
- ▶ **Une source unique d'informations** pour tous les stocks halieutiques du Canada, incluant les documents d'évaluation et de recherche;
- ▶ **Un processus de révision par les pairs** pour toutes les évaluations des stocks halieutiques;
- ▶ **Une liste publique** de toutes les décisions de gestion prises par le MPO;
- ▶ **Une culture de transparence à travers le ministère.**

DES DIFFÉRENCES FRAPPANTES

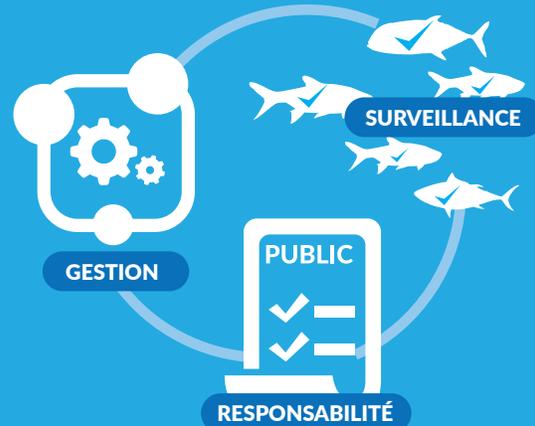
En 2016, Environnement et changement climatique Canada (ECCC) a publié un rapport affirmant que 48 % des stocks de poissons du Canada étaient « en santé ». Malgré qu'Oceana a utilisé la même source de données que l'ECCC (le MPO), nous sommes arrivés à une conclusion beaucoup moins optimiste. L'ECCC n'a pas expliqué de quelle façon il a tiré ces conclusions; il est ainsi impossible pour nous d'expliquer d'où provient cette différence frappante.



Dans l'ignorance à propos de nos propres océans

IL Y A DES LACUNES AU NIVEAU DE LA GESTION EFFICACE, DE LA SURVEILLANCE ET DE LA RESPONSABILITÉ PUBLIQUE FACE À NOS RESSOURCES MARINES.

Le gouvernement canadien devrait effectuer des évaluations complètes de nos populations, et rendre celles-ci publiques; en plus, il devrait établir des objectifs de reconstitution pour nos pêches épuisées.



QUE SAVONS-NOUS À PROPOS DE NOS OCÉANS?

?

TRÈS PEU



À peine ¼ des espèces évaluées dans le rapport *Canada's Marine Fisheries: Status, Recovery Potential and Pathways to Success* comptent une estimation du taux de mortalité ou du taux d'exploitation.

2 SUR 165

Parmi les 165 pêches canadiennes, seules 125 ont vu leur population évaluée au cours des cinq dernières années; et uniquement deux pêches ont été évaluées pendant trois années consécutives.

45 %

45 % des pêcheries canadiennes dépendent d'espèces dont l'état de santé est indiqué comme étant inconnu.

LE GOUVERNEMENT PEUT REMETTRE LE CANADA SUR LA VOIE DES OCÉANS EN SANTÉ, VIA LES ACTIONS SUIVANTES :

1

LIMITER LA SURPÊCHE

2

AMÉLIORER LA TRANSPARENCE

3

AMÉLIORER LE CADRE LÉGISLATIF ET POLITIQUE



ASPECT
3

POLITIQUE

LES PÊCHERIES CANADIENNES SONT-ELLES BIEN GÉRÉES?

LE CANADA A DÉJÀ UN CADRE STRATÉGIQUE EN PLACE POUR ASSURER UNE BONNE GESTION DE LA PÊCHE ET LA RECONSTITUTION DES STOCKS ÉPUIÉS. CEPENDANT, CE CADRE N'EST PAS UTILISÉ... PLUSIEURS INSTRUMENTS JURIDIQUES ET DE GOUVERNANCE À NOTRE DISPOSITION NE SONT PAS UTILISÉS; DE PLUS, NOUS NE RÉPONDONS PAS À NOS ENGAGEMENTS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.

JUSQU'À CE JOUR, AUCUNE STRATÉGIE DE RECONSTITUTION N'A ÉTÉ ÉTABLIE POUR LES ESPÈCES MARINES NOMMÉES SOUS LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL.

La pêche canadienne est gérée en vertu de la *Loi sur les pêches* (« la Loi »), l'une des plus anciennes lois du pays, qui fut édictée en 1868. Cette loi fut modifiée à près de 20 reprises; la renforçant dans certains cas, comme lors de l'ajout de la protection des habitats en 1977. Dans d'autres cas, la loi fut affaiblie, comme en 2012 alors que plusieurs projets omnibus ont réduit les mesures de protection des habitats.

En vertu de la Loi, le gouvernement fédéral peut établir les quotas de capture afin de préserver les pêches du Canada, et édicter certaines fermetures en vue de reconstituer les stocks de poissons ou protéger les écosystèmes. Cependant, sur certains aspects critiques, la Loi s'avère désuète face aux techniques modernes de gestion de la pêche.

En particulier, la Loi ne prescrit aucune mesure en cas de surpêche, et n'exige aucun plan de reconstitution en cas d'épuisement des stocks. Elle n'exige pas non plus que les quotas de pêche soient établis en fonction de recommandations scientifiques. Par ailleurs, la Loi confère une très grande discrétion au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne en ce qui a trait à l'établissement et la répartition des quotas, ainsi que l'implantation de politiques de gestion.

Le pouvoir discrétionnaire du ministère s'étend jusqu'aux espèces de poissons menacés. Même lorsque le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) détermine qu'une espèce marine est menacée, c'est au ministre de décider s'il inclut l'espèce dans la liste de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).

Ainsi, pour respecter les pratiques modernes, nous devons apporter certains changements simples mais fondamentaux à la *Loi sur les pêches*, en y ajoutant des directives et des exigences précises afin de cesser la surpêche et reconstituer les stocks de poissons épuisés.



**AUX ÉTATS-UNIS, LA
MAGNUSON-STEVENSON
ACT EXIGE QUE LE
GOUVERNEMENT
RECONSTITUE LES
STOCKS DE POISSONS
DÉPEUPLÉS.**

QUE POUVONS-NOUS FAIRE D'AUTRE?

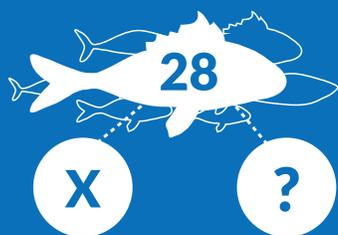
- ▶ **Mettre à jour la *Loi sur les pêches*** afin qu'elle soit compatible aux ententes et directives actuelles des Nations Unies;
- ▶ **Rendre publics les plans de gestion intégrée des pêches**, et les mettre à jour sur une base annuelle;
- ▶ **Utiliser les zones de protection marine** et les autres mesures de protection du territoire afin de protéger et reconstituer les habitats essentiels pour les stocks de poissons menacés;
- ▶ **Développer un plan de travail** afin d'atteindre les objectifs pour 2020 établis dans la Convention sur la biodiversité : la gestion et la capture durable et légale des stocks halieutiques, ainsi que l'application d'une approche écosystémique pour éviter la surpêche et favoriser la reconstitution.

CE QUE DISENT LES EXPERTS

« *Le Canada a fait peu de progrès substantiel, comparativement à la plupart des pays développés, dans l'atteinte de ses engagements nationaux et internationaux envers la biodiversité. Le rythme lamentablement ralenti d'application des politiques et des statuts, ainsi que la discrétion absolue exercée par le ministre, signifie que plusieurs engagements du Canada à conserver et exploiter de façon responsable la biodiversité marine n'ont pas été atteints.* »

– Dr. Jeffrey A. Hutchings, Président, Rapport du groupe d'experts de la société royale du Canada sur le maintien de la biodiversité marine au Canada

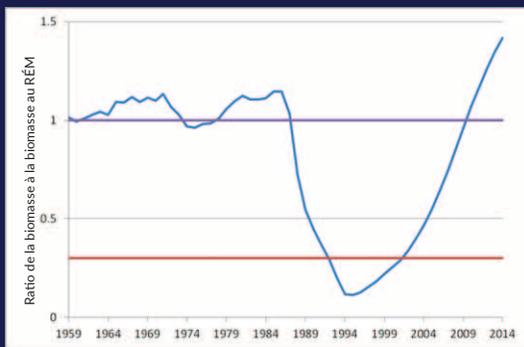
REJETÉS OU DANS L'INCERTITUDE



28 espèces de poissons marins identifiées par le COSEPAC comme étant en voie de disparition, menacées ou au statut préoccupant se sont fait refuser l'ajout à la LEP ou ont dû attendre jusqu'à 14 ans afin qu'une décision soit rendue. Si ces espèces étaient couvertes par la LEP, le gouvernement aurait alors l'obligation légale d'établir un plan d'action stratégique pour leur reconstitution.

LE SÉBASTE ACADIEN ET ATLANTIQUE EST UN POISSON DES EAUX PROFONDES DU NORD-OUEST DE L'ATLANTIQUE. CE POISSON À LA LONGUE DURÉE DE VIE EST PARTICULIÈREMENT SENSIBLE À LA SURPÊCHE, EN RAISON DE SA CROISSANCE LENTE ET L'ATTEINTE TARDIVE DE SON ÂGE REPRODUCTEUR.

La pêche intensive du sébaste sur les côtes de Terre-Neuve à la fin des années 1980 a entraîné une chute drastique des stocks. En 1994-95, la biomasse des stocks de sébaste avait chuté jusqu'à tout juste 12 % de son niveau viable. En 1998, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest a imposé un moratoire sur la pêche dans les Grands Bancs, une région qui comprend les eaux canadiennes et internationales. Le moratoire a eu un effet favorable sur la reconstitution des stocks; en 2010, ces derniers ayant atteint un niveau permettant une exploitation durable, la pêche fut permise à nouveau.



Prises et TAC, division 3LN. Graphique de l'OPANO, 2014.⁷

**DÉCLIN DE
L'ABONDANCE
DEPUIS 1978 :
98 %**

L'histoire fut cependant différente dans les eaux canadiennes. Aucun plan de reconstitution ne fut établi pour le sébaste, et le gouvernement n'imposa aucune fermeture afin de protéger leur habitat. En 2010, le COSEPAC a qualifié de « menacée » la population de sébaste atlantique; l'abondance de cette espèce ayant diminué de 98 % depuis 1978. La population canadienne de sébaste acadien se situe dans un état similaire; le déclin de cette espèce a atteint 99 % au cours de la même période.⁸



⁷ Avila de Melo AM, Brites N, Alpoim R, Troncoso DG. 2014. An ASPIC Based Assessment of Redfish (*S. mentella* and *s. fasciatus*) in NAFO Divisions 3LN (assuming that the highest apparently sustained historical average level of catch is a sound proxy to MSY). NAFO SCR Doc. 14/022 <http://archive.nafo.int/open/sc/2014/scr14-022.pdf>.

⁸ COSEPAC. 2010. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le complexe sébaste atlantique/sébaste d'Acadie (*Sebastes mentella* et *Sebastes fasciatus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. X + 88 pp. http://sararegistry.gc.ca/document/default_e.cfm?documentID=2045.



RESPONSABILITÉ

NOS POPULATIONS DE POISSONS SONT-ELLES EN SANTÉ?

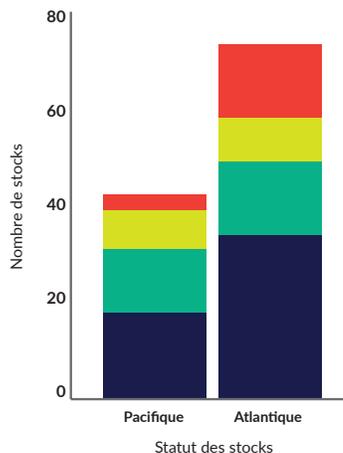
94 % CRITIQUES

94 % DES STOCKS CONSIDÉRÉS DANS UN ÉTAT CRITIQUE SONT DES POISSONS À NAGEOIRES (ET NON DES MOLLUSQUES/ CRUSTACÉS).

LE LONG DES TROIS CÔTES CANADIENNES, LA SITUATION EST ENCORE PLUS PRÉCAIRE ET INCERTAINE QUE NOUS L'AVIONS IMAGINÉE. DIX-HUIT STOCKS SONT DANS UN ÉTAT CRITIQUE; NOUS SOUS-ESTIMONS PEUT-ÊTRE LA SITUATION, PUISQUE NOUS N'AVONS AUCUNE DONNÉE POUR PRESQUE LA MOITIÉ DES STOCKS.

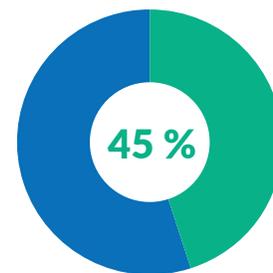
Les poissons à nageoires sont la catégorie qui court le plus grand danger, représentant 17 des 18 stocks en état critique. Sur les côtes Atlantique et Arctique, la plie grise, la plie canadienne, le maquereau, la morue de l'Atlantique ainsi que la merluche blanche sont considérés comme étant « critiques » selon l'approche de précaution du MPO. Sur la côte du Pacifique, le bocaccio et le sébaste aux yeux jaunes viennent s'ajouter à cette liste.

Selon les évaluations actuelles, seulement 24 % des stocks peuvent être considérés comme étant assurément en santé. Mais puisque nous ne connaissons pas le statut d'une grande partie des stocks de poissons, ce pourcentage pourrait être encore plus préoccupant. Dix-sept autres stocks, représentant 15 % du total, se situent dans la catégorie « prudence » du MPO.



Désignation du statut des stocks par le MPO, pour les 115 stocks compliés par Baum et Fuller (2016)

Les statuts sont les suivants : critique (rouge); prudence (jaune); en santé (vert); non déclaré, lorsque le statut est inconnu (bleu)



NOUS NE CONNAISSONS PAS L'ÉTAT DE SANTÉ DE 45 % – PRÈS DE LA MOITIÉ – DES STOCKS DE POISSONS AU CANADA.

Le manque criant de données ne s'arrête pas là. Pour plusieurs espèces, les stocks ne font pas l'objet d'un examen régulier et plusieurs informations importantes sont manquantes. Pour plus d'un tiers des stocks, les évaluations du MPO ne comprennent pas les points de référence requis pour assurer une saine gestion : des données de référence telles que le niveau minimal de biomasse des populations, essentielles pour assurer l'exploitation durable. De plus, nos données ne comprennent pas les taux de mortalité approximatifs ni les taux d'exploitation pour presque trois quarts de nos stocks de poissons; des facteurs pourtant essentiels à la gestion et au rétablissement des populations de poissons sauvages.

Actuellement, 45 stocks de poissons n'ont pas de plan de gestion intégrée des pêches. Parmi les stocks épuisés, nous ne savons pas si certains d'entre eux avaient des plans de rétablissement.

CE QUE DISENT LES EXPERTS

« En tant que Canadiens, nous croyons être de bons gardiens de l'environnement. Cependant, en ce qui a trait à nos océans, nous sommes très loin de réaliser notre idéal. Nous devons nous pencher sérieusement sur la question de la conservation des océans au Canada. Une gestion saine et le rétablissement de nos pêches doivent devenir une priorité sur le plan politique. »

– Dr. Julia K. Baum, Université de Victoria

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ ENVERS LES SCIENCES

En 2016, le MPO a annoncé le recrutement d'un nombre record de spécialistes des sciences maritimes depuis près de 40 ans. En effet, 135 nouveaux experts viendront rehausser de manière significative les capacités scientifiques du Ministère. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour nos océans, pourvu que cela se traduise par des évaluations plus complètes et fréquentes des stocks, ainsi que des prises de décisions basées sur des données scientifiques.



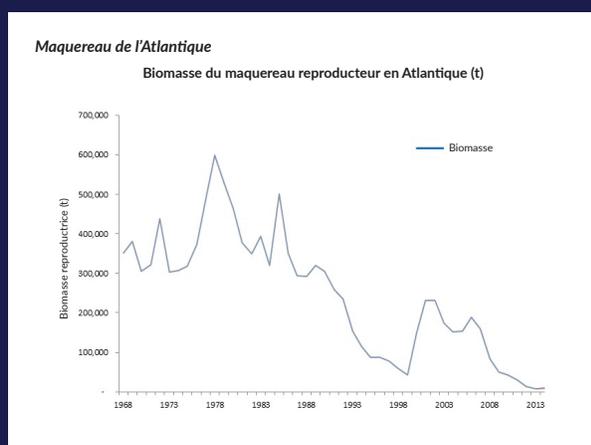
LE MAQUEREAU JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS LES PÊCHES CANADIENNES. CETTE ESPÈCE FAIT L'OBJET D'UNE PÊCHE COMMERCIALE ET SPORTIVE, EN PLUS DE SERVIR D'APPÂT POUR LA PÊCHE AU HOMARD. IL EST AUSSI SIGNIFICATIF DANS L'ÉCOSYSTÈME MARIN, À TITRE DE SOURCE ALIMENTAIRE IMPORTANTE POUR LES AUTRES POISSONS, LES OISEAUX DE MER ET LES MAMMIFÈRES MARINS EN AMONT DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE.

Selon le MPO, le maquereau de l'Atlantique se situe dans la zone critique. Les spécialistes du ministère ont recommandé un total autorisé de capture d'à peine 800 tonnes pour 2014-2015. Malgré cela, le MPO a établi le quota à 8 000 tonnes, soit dix fois la quantité recommandée. Cet énorme quota ne comprend pas le maquereau utilisé comme appât, ni celui capturé en pêche sportive; ces quantités, que l'on pense importantes, ne sont pas mesurées.

Le problème provient en partie du fait que le maquereau de l'Atlantique est géré dans les quatre régions de l'Atlantique établies par le MPO. La réduction du quota ne peut ainsi pas être effectuée sans tenir compte des allocations régionales, un aspect complexe et très chargé sur le plan politique.

À cela s'ajoutent des données inadéquates et un manque de transparence, qui empêchent tout intervenant externe d'examiner attentivement les évaluations et les modèles utilisés. L'une des causes du problème est l'incertitude des informations et le manque de confiance en l'exactitude des modèles scientifiques, qui sous-estiment de beaucoup les quantités de poissons selon les spécialistes au gouvernement. Une chose est sûre : les populations de maquereau ont connu un déclin rapide depuis quelques années, et il y a peu d'indicateurs que cette tendance à la baisse sera bientôt freinée, et encore moins renversée.

Il est impératif que le Canada établisse les quotas de pêche en fonction des recommandations scientifiques. De plus, des niveaux de référence doivent être établis pour les stocks, et nous devons assurer un suivi de la pêche des appâts et la pêche sportive afin d'intégrer ces données à l'évaluation des stocks. Enfin, le plan de gestion intégrée de la pêche au maquereau, datant de 2007, se doit d'être révisé, afin de tenir compte notamment des quantités de poisson devant rester dans l'océan pour nourrir les autres espèces marines.



Stocks de maquereau bleu du nord-ouest de l'Atlantique (sous-régions 3 et 4), MPO, 2013.⁹



⁹ DFO, 2014. Évaluation du stock de maquereau bleu du nord-ouest de l'Atlantique (sous-régions 3 et 4) en 2013. Sec. can. cons. sci. Avis sc. 2014/030.

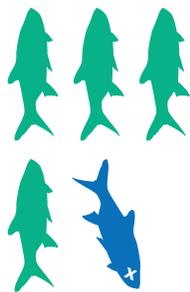
Récupéré de: http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/publications/sar-as/2014/2014_030-eng.pdf.



ASPECT
5

SURPÊCHE

QUELLES SONT LES CAUSES DU DÉCLIN DE LA PÊCHE?



POUR CHAQUE LOT DE CINQ POISSONS PÊCHÉS PAR CHALUTAGE DE FOND DANS LE PACIFIQUE, UN POISSON EST ÉLIMINÉ EN RAISON DE CAPTURE ACCESSOIRE.

LES ÉCOSYSTÈMES SONT COMPLEXES... MAIS LE CALCUL MATHÉMATIQUE EST SIMPLE. SI VOUS RETIREZ DE L'OCÉAN UN PLUS GRAND NOMBRE DE POISSONS QUE LE NOMBRE POUVANT ÊTRE RENOUVELÉ NATURELLEMENT, LE NOMBRE TOTAL DE POISSONS DIMINUE. POURSUIVEZ CETTE FAÇON DE FAIRE ANNÉE APRÈS ANNÉE, ET VOUS AUREZ CRÉÉ LES CONDITIONS PROPICES À UNE CRISE MAJEURE.

Le concept de la surpêche (ou pêche excessive) est simple, mais il revêt plusieurs formes. L'une de ces formes est la capture accessoire : certains poissons et autres espèces marines se font prendre dans des filets et des lignes destinés à d'autres espèces, ou des poissons trop jeunes pour être légalement capturés sont tout de même pêchés. La cause derrière ce type de surpêche est souvent l'équipement non sélectif.

Dans plusieurs cas, il est possible de minimiser les quantités de jeunes poissons et d'autres espèces capturés. Cependant, le Canada n'a pas agi assez rapidement afin de rendre obligatoire l'équipement à faible impact dans la majorité des secteurs. En outre, même si le MPO a établi une politique de capture accessoire, celle-ci n'a été implantée intégralement dans aucun secteur.

Une autre cause est l'établissement de captures autorisées trop élevées, qui, trop souvent, ne tiennent pas compte des quantités de poissons pêchées par capture accessoire ailleurs; ou encore, les conflits importants qui surviennent au moment de répartir les quotas de pêche réduits. Au Canada, le manque de transparence crée des situations où les intérêts commerciaux à court terme outrepassent la planification du rétablissement des espèces à long terme.

À la liste des facteurs-clés ayant un impact négatif sur les stocks de poissons canadiens, ajoutons la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, ainsi que les changements climatiques.



PLUS DE 70 ESPÈCES SONT CAPTURÉES DE FAÇON ACCESSOIRE DANS LA PÊCHE AU FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE, INCLUANT LA MERLUCHE BLANCHE, LA MORUE DE L'ATLANTIQUE ET LE BROSME, DES ESPÈCES IDENTIFIÉES PAR LE COSEPAC.

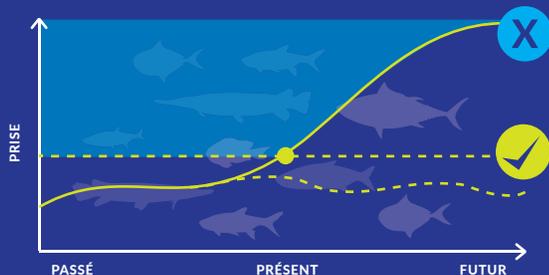
COMMENT ABORDER CES PROBLÉMATIQUES?

- ▶ **Établir et renforcer des limites de capture basées sur les données scientifiques**, à l'aide de règles de contrôle basées sur l'approche de précaution;
- ▶ **Identifier et protéger** les habitats essentiels pour le poisson;
- ▶ **Éliminer toute pêche non réglementée** en établissant des quotas et des mesures de contrôle pour tous les types de pêche commerciale et sportive, et veiller à ce qu'ils aient tous des plans de gestion intégrée de la pêche;
- ▶ **Établir des mesures incitatives** encourageant l'utilisation d'équipement à faible impact;
- ▶ **Créer une approche cohérente à l'échelle nationale** pour l'identification des secteurs où le chalutage de fond et les autres méthodes de pêche nocives peuvent être utilisées ou non;
- ▶ **Incorporer la vulnérabilité aux changements climatiques** dans les plans de rétablissement et les initiatives de reconstitution, dans le cadre d'une approche écosystémique globale.



Les facteurs de la surpêche

1 LA PÊCHE NON DURABLE

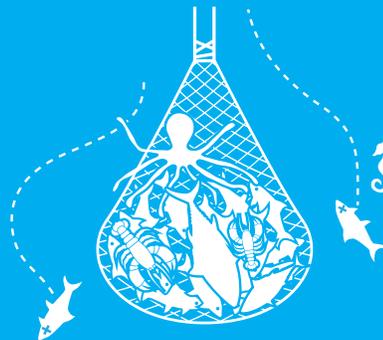


La pêche non durable est la prise d'un plus grand nombre de poissons que le nombre requis pour maintenir une population productive de poissons, et soutenir l'écosystème marin.

FAIT

- ▶ Au Canada, il n'y a aucune obligation légale visant l'établissement de quotas selon les niveaux recommandés par les scientifiques, afin d'assurer la durabilité à long terme de nos stocks halieutiques.

2 LA CAPTURE ACCESSOIRE

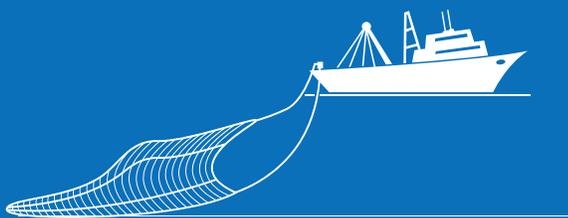


La capture accessoire provient des pêches qui capturent d'autres espèces que celles désirées. Ces espèces sauvages sont traitées comme des déchets et rejetées à l'eau, mortes ou mourantes. Certaines pêches rejettent une plus grande quantité de poissons à l'eau que celle débarquée au port.

FAIT

- ▶ Il n'est pas obligatoire de déclarer le nombre d'espèces canadiennes non commerciales tuées par capture accessoire; cette quantité rejetée est tout simplement ignorée.

3 L'ÉQUIPEMENT DE PÊCHE NOCIF

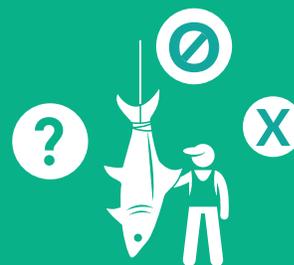


L'équipement de pêche nocif, comme les chaluts de fond, les filets maillants et les dragues peuvent affecter les habitats du fond marin, en plus d'accroître la capture accessoire.

FAIT

- ▶ Nous n'avons aucune politique nationale pour l'utilisation d'équipement de pêche à faible impact afin de réduire les dommages aux habitats, la capture de poissons trop jeunes et celle des espèces non ciblées.

4 LA PÊCHE ILLÉGALE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE (INN)



La pêche illégale, non déclarée et non réglementée est faite en violation des lois nationales, ou des mesures de conservation et de gestion de ressources reconnues internationalement, dans les océans du monde entier.

FAIT

- ▶ Le Canada a établi plusieurs processus sophistiqués de surveillance, de contrôle et de suivi de la pêche. Par conséquent, la pêche illégale est probablement peu fréquente.



GESTION

POUVONS-NOUS RÉTABLIR LES PÊCHES CANADIENNES?

EN UN MOT, OUI. LE RÉTABLISSEMENT EST NON SEULEMENT POSSIBLE, MAIS IL PEUT ÊTRE RAPIDE.

LE CANADA, TOUT COMME LE RESTE DU MONDE, POURRAIT FAIRE CROÎTRE DE 40 % LE NOMBRE DE POISSONS DANS L'OCÉAN... ET CECI, DE MANIÈRE DURABLE.¹⁰ LA SOLUTION PASSE PAR UNE GESTION EFFICACE.

Il existe plusieurs exemples où le rétablissement des populations fut possible après une surexploitation massive : des superprédateurs comme l'espadon du Nord-Ouest de l'Atlantique jusqu'aux poissons de fond, le hareng et les mollusques. Au Canada, par exemple, les stocks de flétan de l'Atlantique ont rebondi après l'implantation d'un total de capture autorisée, des restrictions sur les dimensions minimales ainsi que le moratoire sur la morue, qui eut pour effet de réduire la prise de jeunes flétans.

La morue de l'Atlantique, le symbole mondial de la mauvaise gestion de la pêche, démontre maintenant des signes avant-coureurs de rétablissement. Même le sébaste des Grands Bancs, une espèce à croissance lente, est en voie de rétablissement grâce à un moratoire de sébaste en 12 ans qui fut levé en 2010. Le résultat? Les prises de sébaste en 2013 furent les plus élevées depuis des décennies.

¹⁰ Bren School of Environmental Science & Management, Environmental Defense Fund, Université de Washington : *The Potential for Global Fish Recovery: How Effective Fisheries Management Can Increase Abundance, Yield and Value*

FACTEURS INFLUENÇANT LE RÉTABLISSEMENT

En tout, Oceana Canada a analysé huit exemples de réussite dans les eaux canadiennes et au-delà, en étant à l'affût de facteurs récurrents. Ainsi, nous avons identifié certains éléments essentiels qui ont contribué au rétablissement :

- ▶ **Des évaluations précises de l'état et l'abondance des stocks;**
- ▶ **L'établissement de niveaux de référence** (ou d'équivalents appropriés) et de mesures de contrôle respectant les recommandations scientifiques;
- ▶ **L'implantation de règles de contrôle des prises;**
- ▶ **Une baisse de la mortalité par la pêche**, soit en établissant des moratoires ou en réduisant de façon marquée le total de capture autorisée et la pêche accessoire;
- ▶ **Un plan de rétablissement et de reconstitution;**
- ▶ **Des dimensions minimales** afin de protéger les jeunes poissons;
- ▶ **Des fermetures afin de protéger le frai** ou les habitats en difficulté;
- ▶ **Le suivi des prises**, incluant l'établissement de programmes d'observation, la surveillance des navires et la vérification à quai.

Depuis trop longtemps, les pêches canadiennes suivent un parcours en dents de scie. Il est maintenant temps de se concentrer sur la reconstitution d'écosystèmes marins sains et résilients, qui pourront soutenir une pêche durable. En rétablissant l'abondance dans nos océans, nous créerons les conditions nécessaires pour notre prospérité économique et sociale, et ce pour les décennies à venir.

CE QUE DISENT LES EXPERTS

« Les scientifiques spécialistes de la pêche nous ont démontré que même les populations de poissons en déclin ont un grand potentiel de rétablissement, si des mesures décisives de gestion sont entreprises rapidement. Les avantages liés à ces mesures sont énormes : la production de plus grandes quantités de poisson et de fruits de mer pour nourrir la planète, et la diversification des pêches afin de protéger nos communautés côtières. »

– Dr. Robert Rangeley, Directeur des sciences, Oceana Canada

1 600 %

DANS LA PARTIE EST DU BANC GEORGES, LES MESURES DE CONSERVATION ONT FAIT CROÎTRE LA BIOMASSE DE LA POPULATION D'AIGLEFINS ADULTES PAR PLUS DE 1 600 % ENTRE 1993 ET 2009.¹¹



LE NOMBRE DE PÉTONCLES DE L'ATLANTIQUE SE TROUVANT DANS LES SECTEURS FERMÉS DU BANC GEORGES EST QUATRE FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DANS LES SECTEURS ENTIÈREMENT OUVERTS À LA PÊCHE.¹²

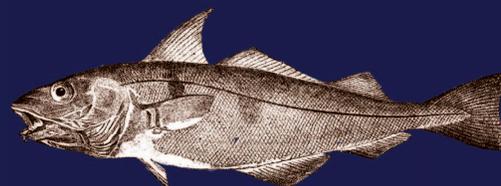
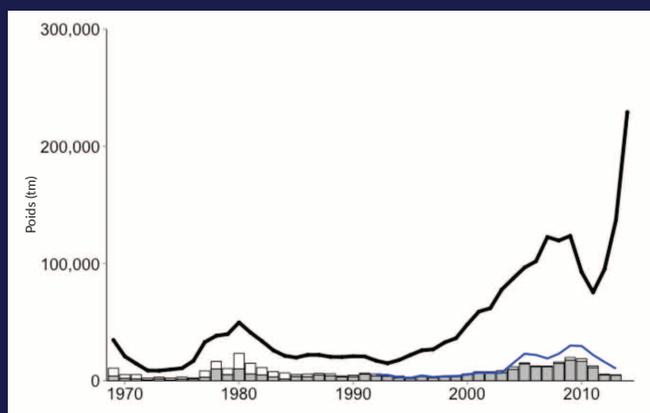
¹¹ MPO. 2015. Aiglefin. Récupéré de <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/fisheries-peches/haddock-aiglefin-eng.htm>

¹² Protect Planet Ocean. 2010. Gulf of Main, New England, USA. Récupéré de <http://www.protectplanetoccean.org/collections/successandlessons/casestudy/gulfofmain/caseStudy.html>

LA PÊCHE COMMERCIALE DE L'AIGLEFIN DANS LE BANC GEORGES A DÉBUTÉ EN 1920, POUR ATTEINDRE UN SOMMET DANS LES ANNÉES 60. DANS LES ANNÉES 80, LES NIVEAUX DE CAPTURES INSOUTENABLES ONT ENTRAÎNÉ UN DÉCLIN FLAGRANT DE LA BIOMASSE ADULTE, PAR PRÈS DE 80 %. EN 1993, LA BIOMASSE ADULTE A ATTEINT UN SEUL HISTORIQUE D'À PEINE 5 % DU NIVEAU REQUIS POUR SOUTENIR LA PÊCHE COMMERCIALE.

Le Canada et les États-Unis sont intervenus en imposant la fermeture de zones de pêche de fond, et en limitant le nombre de jours pendant lesquels les navires pouvaient être en mer. De plus, les dimensions minimales du maillage des chaluts a été augmenté afin d'empêcher la prise de jeunes poissons. Plusieurs programmes de vérifications à quai ont aussi été mis en place afin de vérifier les prises de façon indépendante.

Ces mesures de conservation ont eu l'effet escompté : la croissance des stocks d'aiglefin s'est accentuée. En 2014, la biomasse atteignait 160 300 tonnes métriques, un sommet qui devrait, selon les prévisions, presque tripler en 2016.



Poids total au débarquement pour l'aiglefin 5Zjm, par le Canada (barres grises) et les États-Unis (barres blanches); biomasse totale des stocks (ligne noire) et capture autorisée totale (ligne bleue)¹³

¹³ TRAC. 2014. Eastern Georges Bank Haddock [5Zjm; 51,552,561,562] Status Report 2014/02.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

LE CANADA FAIT MAINTENANT FACE À UN CHOIX : CHOISIR LE STATU QUO ET SE CONTENTER DE RENDEMENTS MOINDRES PROVENANT DE STOCKS EN VOIE D'ÉPUISEMENT, ET COURIR LE RISQUE DE SUBIR D'AUTRES EFFONDREMENTS DE LA PÊCHE; OU METTRE EN PLACE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR OPTIMISER L'ABONDANCE DES OCÉANS, ET EN RÉCOLTER LES BÉNÉFICES.

L'industrie canadienne des fruits de mer est plus profitable que jamais; cependant, son succès dépend entièrement de la viabilité d'un très petit nombre d'espèces. Moins du quart de nos stocks de poissons sont considérés en santé. En plus de placer le Canada loin derrière les autres nations développées ayant une industrie de la pêche, cette situation entraîne des risques pour l'économie de nos communautés côtières et la santé de nos océans.

Pourtant, il ne s'agit pas de notre seule option. Heureusement, le rétablissement est possible. En ayant les bonnes mesures en place, et la volonté politique de les mettre en action, le Canada peut restaurer la diversité et l'abondance de nos océans; et par le fait même, bénéficier des innombrables avantages économiques et écologiques y étant liés.

Les récentes initiatives du nouveau gouvernement fédéral s'avèrent encourageantes. En effet, plusieurs gestes positifs ont été posés par le gouvernement canadien depuis le début de 2016. Les lettres de mandat du premier ministre Trudeau à ses ministres font mention d'un engagement renouvelé envers la prise de décisions fondées sur la science. L'édition 2016 du budget fédéral a alloué des fonds sans

précéder à la recherche et la conservation des océans, ainsi qu'à la protection des secteurs marins et la liberté d'accès aux données. De plus, en mai 2016, le MPO a annoncé l'embauche de 135 scientifiques et employés de soutien.

Pour poursuivre ces débuts prometteurs, le gouvernement fédéral doit maintenant mettre en œuvre les recommandations suivantes :

▶ AMÉLIORER LE CADRE LÉGISLATIF ET POLITIQUE DU CANADA

- Moderniser la *Loi sur les pêches*, afin d'inclure notamment une obligation légale envers la prévention de la surpêche et la reconstitution des stocks halieutiques selon les objectifs établis par les scientifiques, et ce selon un échéancier déterminé;
- Implanter une approche écosystémique de gestion pour faire face aux changements climatiques, tout prenant en considération l'historique des espèces et la chaîne alimentaire;



- Veiller à ce que les mesures de protection des aires marines et autres espaces protégés incluent le rétablissement des espèces dépeuplées;
- Élaborer un plan d'intervention afin d'atteindre les objectifs de gestion et de capture des ressources halieutiques établis par les Nations Unies pour 2020.

▶ AMÉLIORER LA TRANSPARENCE

- Accroître et rehausser l'accès public aux données;
- Veiller à la transparence des processus de gestion et des décisions;
- Promouvoir une culture de transparence, en rétablissant notamment un processus vigoureux d'évaluation par les pairs pour les évaluations des stocks de poisson et l'exploitation des pêcheries.

▶ LIMITER LA SURPÊCHE ET LES IMPACTS DE LA PÊCHE

- Établir et renforcer des limites de capture basées sur les données scientifiques dès qu'une situation de surpêche est détectée;
- Identifier et protéger les habitats essentiels pour le poisson;

- Éliminer toute pêche non réglementée en établissant des quotas pour tous les types de pêche commerciale et sportive, et veiller à ce qu'ils aient tous des plans de gestion intégrés;
- Mettre en place des incitatifs à l'utilisation d'équipement de pêche à faible impact;
- Créer une approche cohérente à l'échelle nationale pour l'identification des secteurs où le chalutage de fond peut être utilisé;
- Incorporer la vulnérabilité aux changements climatiques dans les plans de rétablissement et les initiatives de reconstitution.

▶ PRIORISER TROIS GROUPES TAXONOMIQUES

- Les poissons de fond (ex : morue) et les raies
- Les poissons à fourrage (ex : hareng, maquereau)
- Les superprédateurs (ex : requin, thon, espadon)

En réalisant ces recommandations, le gouvernement peut remettre le Canada sur la voie de la restauration et ainsi bénéficier de ressources halieutiques florissantes, d'une source alimentaire durable et stable, ainsi que d'une meilleure prospérité pour ses communautés côtières.

OCEANA CANADA. SAUVONS NOS OCÉANS POUR NOURRIR LE MONDE ENTIER

Établie en 2015, Oceana Canada est une organisation caritative indépendante qui fait partie de la plus grande organisation internationale vouée exclusivement à la conservation des océans.

Le Canada possède le plus long littoral au monde, et a une superficie océanique de 7,1 millions de kilomètres carrés, soit l'équivalent de 70 % de sa masse terrestre. Oceana Canada croit fermement que nous avons l'obligation envers notre pays, et le monde entier, de gérer nos ressources naturelles de façon responsable afin de fournir une source

de protéines alimentaires pour la population mondiale en pleine croissance.

Oceana Canada travaille en collaboration avec la société civile, les institutions académiques, les pêcheurs et le gouvernement afin d'aider les océans canadiens à retrouver leur santé et leur richesse d'autrefois. En rétablissant les océans canadiens, nous pourrions fortifier nos communautés, profiter de plus grands avantages sur les plans économique et alimentaire, et enfin, protéger notre avenir.

DÉMONTREZ VOTRE SOUTIEN

Nous devons faire plus d'efforts pour bien gérer nos ressources et protéger nos pêches. Rejoignez Oceana Canada dans son appel à l'action pour le développement de politiques nationales qui rétabliront les populations de poissons et ramèneront les océans canadiens à leur vigueur d'autrefois.

Devenez un *Wavemaker* dès aujourd'hui, et suivez-vous sur Facebook, Twitter et Instagram.



Oceana Canada



@OceanaCAN



oceana_canada

Visitez-nous à oceana.ca.

**OCEANA CANADA.
NOUS FAISONS DES VAGUES.**



Oceana Canada

18 King Street East, Suite 505

Toronto, ON M5C 1C4

1-844-362-3262

www.oceana.ca

Numéro d'entreprise/enregistrement 821618139RR0001